



### LES VOLONTAIRES POUR NOTRE SÉCURITÉ

#### Le centre de secours

Sous le commandement de l'adjudant Samuel Briel, le centre construit par GMVA aux « quatre chemins » accueille l'équipe de nos sapeurs-pompiers volontaires au nombre de 17 personnes :

4 Femmes : Morgane G., Émeline G., Alice B., Allison L.

12 hommes Thibaud J., Vincent LS, Sébastien B, Edouard B, Régis T., Stéphane G., Guillaume B, Franck M, Baptiste E, Hugo LB, Alexandre D., Baptiste E. Durant les mois de juillet et août, le centre des secours bénéficie du renfort de deux pompiers qui viennent quotidiennement conforter l'équipe dont les membres sont souvent légitimement accaparés par leurs activités professionnelles.

#### Les calendriers

Merci soutenir les actions de l'amicale par l'achat du calendrier annuel et de leurs objets publicitaires...

#### La Réserve communale de sécurité :

Mise en place depuis 2017, elle est composée aujourd'hui de 6 îlois volontaires. Leur mission est d'apporter leur concours à toutes les opérations de sécurité et de secours initiées par la mairie ou les sapeurs-pompiers. Les tâches réalisées sont variées et participent à organiser la solidarité entre habitants. La Réserve a été particulièrement précieuse lors de la gestion du confinement imposé par l'épidémie du COVID : visite des personnes isolées, participation aux opérations de vaccination, courses alimentaires...mais aussi soutien au personnel de l'EHPAD lors de panne d'ascenseur, sécurisation lors des tempêtes (balisage, tronçonnage des arbres tombés obturant les rues...) participation aux manœuvres des pompiers et assistance lors de leurs interventions (brancardage, transport des blessés, AR au port pour l'acheminement de renforts)...

La réserve est organisée à partir d'une astreinte téléphonique déclenchée par le maire ou les SP en cas de besoin. Depuis 2017, la réserve a été sollicitée 58 fois, soit sept fois par an... Nous avons besoin de renforcer l'équipe, merci de se porter candidat en mairie. En 2024, la réserve a été sollicitée pour six interventions.

### FIN DU CUIVRE

Depuis plus d'un an, nous alertons sur l'élimination des liaisons cuivre au 31 janvier 2025. À cette date, toutes les communications transitant par une alimentation cuivre seront donc impossibles. L'installation de la fibre optique est la parade pour le téléphone, les liaisons internet, la télévision.

Nous espérons que personne ne sera isolé... Il resterait encore près de 160 lignes actives !

### LES FINANCES DU CCAS

Le centre communal d'action sociale pilote et finance la politique sociale de la commune et est le pivot du financement de l'EHPAD. Pour équilibrer les comptes 2024, l'EHPAD sollicite une aide municipale supplémentaire (entre 25 et 30 000 €) pour équilibrer ses comptes. Les difficultés accrues sont dues au renchérissement du coût de l'énergie, au recours à du personnel embauché par les agences d'intérim, aux décisions de l'État d'augmenter les salaires sans participation... La situation conduit la commune à devoir voter une subvention d'équilibre des comptes de l'EHPAD qui transitera par le CCAS.

En cette fin d'année, tous les contribuables soumis à l'impôt sur le revenu peuvent s'interroger sur leur possibilité de le diminuer en optant pour des dons aux associations pouvant les recevoir. C'est la troisième fois que nous nous permettons de renouveler l'appel. Si vous en avez la possibilité et le souhait, merci d'adresser vos dons au CCAS communal à la mairie, ils seront entièrement affectés au fonctionnement de l'EHPAD. Un reçu libératoire vous sera délivré. Merci de ce que vous déciderez de faire.

### RÉUNION PUBLIQUE

**7 décembre 2024, 10h30 : Salle du Conseil municipal**

- **Ordre du jour**
- Le trophée de terre d'innovation
- Les achats fonciers
- Le projet des salles du Prado
- L'entretien du Patrimoine immobilier communal
  - Le Cabanon du Port
  - Les logements de la maison du Riville
- Le programme voirie 2025
- Informations diverses
- Le calendrier

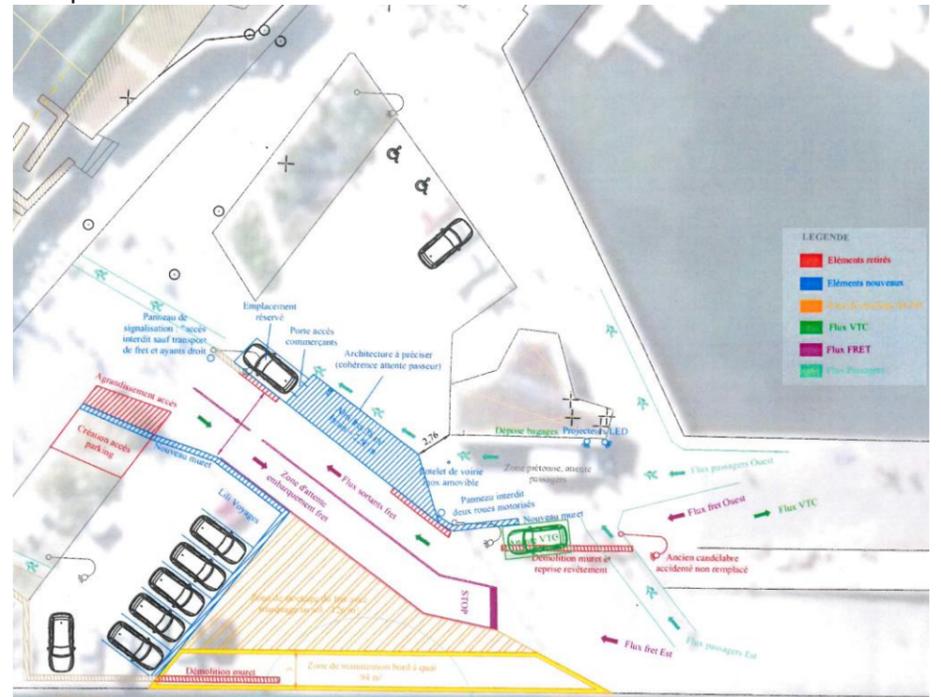
### LES TRAVAUX SUR LA CALE DU GRAND-PONT

(rappel de la gazette n°45 de juillet 2023)

La restructuration de notre port date de 2005. Cet énorme investissement a été rendu possible grâce à la concession accordée par le Conseil départemental à la Compagnie des Ports du Morbihan.

La cale de Toulindac est exclusivement réservée aux excursionnistes. Quant à celle du Grand-Pont, elle a définitivement gagné son statut de « porte de l'île ». Chacun mesure combien elle est vitale pour notre vie quotidienne tout au long de l'année. Cale servant aux passages des habitants et des excursionnistes de, ou vers la Grande Terre, elle est aussi la cale d'approvisionnement de l'île en matériaux et marchandises. Les concertations menées lors de sa conception avaient mis en avant les difficultés de cohabitation des activités passagers et marchandises... La partition de la cale en deux entités distinctes que l'on pouvait déjà appeler de nos vœux, est confrontée aux variétés de conditions d'accostage liées aux marées, coefficients, conditions météorologiques...

Comme hier, notre défi est donc de sécuriser les personnes. C'est le but des travaux réalisés par la Compagnie en concertation avec la mairie, les passeurs, les transporteurs.



Comme ces modifications ne peuvent pas reposer sur un agrandissement de l'espace, il consiste essentiellement à son réaménagement (voies d'accès, stationnement) qui pourra nous obliger à modifier nos habitudes : c'est la vocation de tous ces espaces publics que nous avons le devoir de partager quelle que soit la diversité de nos usages. À l'occasion de ces travaux, un parking pour scooters sera matérialisé face au Cap Horn. Nous continuerons à lutter contre le stationnement abusif des carrioles et des vélos « ventouses », qui par leur présence, quasi continue entravent la vie des habitants permanents.

### LA FIN D'ANNÉE

Comme à l'accoutumée, nous marquons la fin de l'année par un certain nombre de manifestations.

Nous allumerons nos décorations de Noël le vendredi 6 décembre à 18 h en présence des enfants et d'une animation de rues, place du Marché. Le 12, nous partagerons le repas des aînés de la commune, le mercredi 18, nous fêterons les enfants en mairie. Nous réitérons aussi le concours des maisons et commerces décorés dont les prix seront décernés à l'occasion de la célébration des vœux le 11 janvier.

### REPAS DES AÎNÉS

Le rendez-vous est fixé avec les îlois de plus de 75 ans, le jeudi 12 décembre, au bateau de 12 h pour se rendre au restaurant le Baden-Rock à Port Blanc. La Compagnie Izenah Croisière nous fait la gentillesse de nous offrir la traversée.

### À RETENIR !

- Vendredi 6 décembre** : Spectacle de rue et Illuminations de fin d'année
- Samedi 7 décembre** : Réunion Publique
- Samedi 7 décembre** : Sainte-Barbe, repas et soirée dansante au Cap-Horn
- Dimanche 8 décembre** : Ciné-club
- Jeu 12 décembre** : repas des aînés
- Vacances de Noël** : passage du jury du concours des plus belles décorations de maisons et de commerces
- Samedi 11 janvier** : vœux de la municipalité, salle du conseil, 10 h 30